

Le Sauvinois

MUNICIPAL

Édition hiver 2025-2026



2 Mot du maire | **3** Qui compose votre nouveau conseil municipal ?

4-5 En route vers une politique de soutien aux organismes | **6** La Maison des jeunes célèbre ses 35 ans

7 Les préparatifs du marché de Noël sont lancés! | **8** Vers une ville plus inclusive et accessible

9 Pour un déneigement optimal cet hiver | **10** Un réseau d'aqueduc plus fiable en 2026

11 Profiter de l'hiver, tout en protégeant la nature | **12** Une nouvelle étape pour la sécurité de notre communauté

13 Une programmation de cours enrichie | **14-15** Rappels



Un nouveau chapitre pour Saint-Sauveur



Chères Sauveroises, chers Sauverois,

C'est avec grand plaisir que je vous écris pour la première fois dans ce bulletin municipal, un espace privilégié pour vous informer sur la vie de notre belle communauté. L'hiver s'installe doucement, et avec lui, cette période si particulière où la féerie des Fêtes nous invite à ralentir, à profiter des petits plaisirs simples et à savourer la chaleur humaine qui fait la richesse de Saint-Sauveur.

Je vous invite à profiter pleinement de cette saison magique : enfilons nos patins pour quelques tours de glace au parc John-H.-Molson, partons en randonnée dans nos magnifiques sentiers enneigés, ou encore prenons un bon chocolat chaud en bonne compagnie. N'oublions pas de faire vivre notre ville en encourageant nos commerçants locaux : c'est ensemble que nous faisons battre le cœur de Saint-Sauveur.

L'esprit des Fêtes, c'est aussi celui du partage. Pensons à ceux et celles pour qui cette période peut être plus difficile, en soutenant un organisme communautaire ou en faisant un don. Une ville qui pense à chacun est une ville respectueuse, solidaire et vivante.

Et pourquoi ne pas se faire un beau cadeau à soi-même ? Notre programmation d'activités municipales regorge d'occasions pour bouger, apprendre, rencontrer et s'amuser et ce, pour tous ! Participer à la vie communautaire, c'est une belle façon de tisser des liens et de prendre soin de soi... tout en contribuant à faire de Saint-Sauveur une ville encore plus dynamique.

Au cours des prochains mois, nous mettrons également sur pied de nouveaux comités citoyens afin de donner à chacun la possibilité de participer activement à la vie municipale. Un forum citoyen sera aussi organisé pour permettre à toutes et à tous d'échanger, de partager leurs idées et de réfléchir ensemble à l'avenir de notre ville. Je vous invite dès maintenant à penser aux projets et aux suggestions que vous aimeriez soumettre, votre voix compte, et elle mérite d'être entendue.

Je tiens également à adresser un merci sincère à l'ensemble des employés municipaux, qui veillent avec dévouement à ce que nos rues, trottoirs et infrastructures hivernales demeurent sécuritaires et bien entretenus. Grâce à leur travail, nous pouvons profiter pleinement de notre belle saison.

Enfin, je vous rappelle que l'hôtel de ville, c'est votre maison. Vous y êtes toujours les bienvenus. Mon équipe et moi serons heureux d'échanger avec vous, d'entendre vos idées et de travailler ensemble pour le bien-être de tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous un hiver lumineux, chaleureux et inspirant, rempli de beaux moments partagés.

Au plaisir de vous croiser sur la patinoire, dans les sentiers ou au centre-ville!

Luc Martel

Maire de Saint-Sauveur

Qui compose votre nouveau conseil municipal?

À compter d'aujourd'hui, le maire Luc Martel et son conseil municipal mettent leurs compétences, leur expérience et leur passion au service de la population.



Luc MARTEL

Maire de Saint-Sauveur

Fort d'un parcours en aéronautique et d'une expertise reconnue en finances, en environnement, en sécurité publique et en gestion des infrastructures, M. Martel démontre une approche axée sur l'innovation et la recherche de solutions.



Nathalie DESJARDINS

Siège N° 1

Comptable diplômée et présidente de plusieurs organismes régionaux, Mme Desjardins démontre un leadership affirmé et un approche humaine et attentive au service d'une gouvernance rigoureuse, mais également empreinte de valeurs sociales.



Luc LEBLANC

Siège N° 2

Conseiller municipal depuis 2024 et ancien directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, M. Leblanc apporte au conseil sa connaissance des enjeux municipaux et son engagement dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.



Carole VIAU

Siège N° 3

Résidente de Saint-Sauveur depuis près de quarante ans et conseillère depuis 2021, Mme Viau utilise son expertise en immobilier et sa connaissance du milieu pour soutenir le développement local et préserver l'identité de la Ville.



Stéphanie CARRIÈRE

Siège N° 4

Avocate et directrice générale/greffière trésorière à Lac-Tremblant-Nord, Mme Carrrière offre une vision structurée et inclusive au conseil, axée sur la participation citoyenne, la transparence et la création de solutions durables.



Sophie COULOMBE

Siège N° 5

Avec plus de 20 ans d'expérience en droit des affaires et 17 ans en immobilier, Mme Coulombe contribue au fort développement économique et territorial, tout en favorisant la vitalité et la qualité de vie de la communauté.



Carole GAGNON

Siège N° 6

Forte d'une belle expertise en administration et gouvernance acquise dans des entreprises publiques, Mme Gagnon apporte au conseil un savoir-faire en coordination stratégique et en mise en œuvre de politiques vraiment responsables.

« Je tiens à remercier les Sauvériens et Sauvériennes pour leur confiance. C'est ensemble, entre élus, employés municipaux et citoyens, que nous bâtirons le Saint-Sauveur de demain : une ville forte, vivante et profondément humaine. »

M. MARTEL

En route vers une politique de soutien aux organismes



Une déclaration de soutien aux organismes pour un milieu de vie plus solidaire

À Saint-Sauveur, les organismes sont au cœur de la vie communautaire. Qu'ils œuvrent en culture, en sports, en loisirs ou en soutien social, ils enrichissent le quotidien des citoyens et contribuent à bâtir une communauté vivante et inclusive.

Consciente de l'importance de leur rôle et de l'évolution constante des besoins, nous avons adopté une déclaration de soutien aux organismes. Ce geste pose les bases d'une collaboration renouvelée, plus équitable et mieux structurée. Une façon de dire : on avance ensemble.

Un engagement tourné vers l'avenir

Cette déclaration servira de tremplin à une politique de soutien aux organismes, prévue pour 2026. L'objectif? Soutenir les organismes qui contribuent activement à l'amélioration de la qualité de vie des Sauverois.

En d'autres mots, la Ville joue un rôle de facilitateur et de partenaire stratégique dans le développement et le rayonnement des organismes sur son territoire. Dans ce contexte, 4 principes directeurs guideront la politique : accompagner, consolider, baliser et assurer une cohérence.

Reconnaitre la valeur du bénévolat

Derrière chaque activité, spectacle ou service offert, il y a des bénévoles et des équipes passionnées qui donnent généreusement de leur temps et de leur énergie. Nous tenons à valoriser cette implication citoyenne et à offrir un accompagnement adapté et équitable afin que les organismes puissent poursuivre leur mission dans les meilleures conditions possibles.

Une collaboration à renforcer

En adoptant cette déclaration, la Ville affirme sa volonté de soutenir ses organismes et de renforcer leur rôle comme vecteurs essentiels du service aux citoyens. À travers les organismes, c'est toute la population qui bénéficie d'un accompagnement de proximité, adapté aux réalités du terrain. Cette collaboration renouvelée vise à créer un environnement sain, dynamique et solidaire, où chaque geste posé contribue à améliorer concrètement la qualité de vie des Sauverois et des Sauveroises. Parce qu'un milieu de vie fort, ça se bâtit ensemble, et ce, un geste à la fois.



La Maison des jeunes célèbre ses 35 ans



Voilà déjà 35 ans que la Maison des jeunes de Saint-Sauveur offre un lieu où les adolescents peuvent se retrouver, s'exprimer et grandir ensemble. À l'origine, l'organisme est né d'un simple besoin : offrir des activités et un espace sécuritaire aux jeunes du coin.

Depuis, le rôle de la Maison a bien évolué. On y parle aujourd'hui de développement personnel, d'inclusion, d'éducation et de sensibilisation à des enjeux qui touchent directement les jeunes, tels que la santé mentale, l'intimidation ou les dépendances. C'est devenu bien plus qu'un local pour jouer au babyfoot : c'est un véritable milieu de vie, où chaque jeune peut trouver sa place.

Aujourd'hui, on parle même de la Maison des jeunes à l'Assemblée nationale. En effet, Mme Sonia Bélanger, députée de Prévost, y soulignait le 30 octobre la contribution hors-pair de la Maison des jeunes depuis sa fondation en 1990. « La Maison des jeunes est bien plus qu'un endroit pour se rassembler. C'est un espace d'écoute, de prévention, d'accompagnement, où des intervenants dévoués contribuent chaque jour à raviver la confiance et l'estime de soi de nos adolescents », partage la députée.

Grâce à une approche personnalisée, les intervenants accompagnent les jeunes dans leurs défis et leurs projets. Les activités proposées contribuent à prévenir le décrochage, l'isolement et la détresse, tout en valorisant la confiance et la créativité.

« Pour moi, le futur de la Maison des jeunes, c'est celui d'une grande famille qui évolue et au sein de laquelle chaque jeune peut trouver sa place, sa voix et la confiance d'aller plus loin. Ce sont les jeunes, l'équipe, les partenaires et la communauté qui ensemble continueront de faire de la Maison un lieu vivant, accueillant et sécurisant. Un lieu porteur d'espoir pour les jeunes qui bâtissent la communauté de demain »

Carole Asselin,
directrice de la Maison des jeunes

La Maison des jeunes, c'est aussi une belle histoire de collaboration. Depuis 35 ans, l'équipe travaille main dans la main avec les écoles, les municipalités, les services sociaux et plusieurs organismes de la région. Ensemble, ils tissent un solide réseau d'entraide, notamment à travers des ateliers, des journées portes ouvertes et un service de tutorat qui favorisent les échanges entre jeunes, parents et communauté.

Et parfois, de ces rencontres naissent de beaux projets! Comme le Club d'échecs de Saint-Sauveur, lancé en 2024 par un jeune fréquentant la Maison. Le club accueille autant les adolescents que les adultes et propose des cours, des tournois mensuels ainsi que des leçons privées. Une belle preuve que les idées des jeunes peuvent rassembler les citoyens!

Pour Mme Asselin, cette 35^e année est une étape importante. Elle entrevoit un avenir rempli de belles occasions de croissance, toujours en phase avec les besoins changeants des jeunes.



Les préparatifs du marché de Noël sont lancés!

Les préparatifs sont déjà en cours pour faire du marché de Noël 2026 un rendez-vous incontournable de la vie sauveroise! Produits locaux, artisanat, saveurs d'ici... tout sera réuni pour créer une ambiance festive typique de notre communauté.

Ce nouvel événement s'inscrit dans la continuité du budget participatif : un projet imaginé par et pour les citoyens, où vous avez été au cœur de la décision. Bref, un vrai marché à notre image : chaleureux, rassembleur et plein de cœur.



Pourquoi ça s'annonce magique

- Pour les amateurs de produits locaux : la découverte du savoir-faire de nos artisans et producteurs
- Pour les gourmands : des saveurs d'ici à savourer et à partager
- Pour toute la famille : un moment festif, magique et rassembleur
- Ce marché mariera raffinement et chaleur sauveroise grâce à des artisans proposant créations uniques et produits gastronomiques

Restez à l'affût

Les détails se peaufinent encore, mais une chose est sûre : la magie de Noël prendra vie à Saint-Sauveur comme jamais auparavant. Surveillez nos prochaines communications et nos réseaux sociaux pour découvrir la programmation complète et planifier votre visite!

Ce marché s'annonce chaleureux, festif et typiquement sauverois. On a hâte de vous y retrouver et de célébrer ensemble la prochaine période des Fêtes!

Et le marché d'été ?

Les préparatifs sont également en marche pour la première édition du marché d'été, prévue en 2026! Produits frais proposés par vos maraîchers locaux et artisans aux mille talents seront au programme. Demeurez à l'affût de nos réseaux sociaux pour plus d'information!

Vers une ville plus inclusive et accessible

À Saint-Sauveur, chaque citoyen doit pouvoir profiter pleinement des services de la Ville, peu importe sa condition. C'est dans cet esprit que nous prévoyons adopter notre tout premier Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées en 2026.



Ce plan constituera une obligation légale en vertu de l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Il ciblera des actions concrètes à mettre en oeuvre pour réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées.

Au-delà de l'obligation provinciale, ce plan reflète une volonté municipale de bâtir un environnement accessible, équitable et solidaire, où chaque personne peut contribuer pleinement à la vie collective. Cette vision se concrétisera en réduisant tout obstacle auquel peuvent être confrontées les personnes vivant avec un handicap, qu'il s'agisse de mobilité, de communication, d'accès à des services ou de participation aux activités culturelles, sportives et communautaires. La démarche vise un objectif simple mais essentiel : permettre à chacun de s'épanouir et de contribuer à la vie collective, dans un environnement accueillant et adapté.

À travers ce plan, la Ville réaffirme son engagement à faire de Saint-Sauveur un milieu de vie tourné vers l'avenir, où chacun trouve sa place et où l'inclusion, la solidarité et l'innovation sont au cœur des actions municipales.

Pour un déneigement optimal cet hiver

Chaque hiver, le Service des travaux publics s'assure que les routes et trottoirs soient sécuritaires et bien dégagés, et ce, dès les premières chutes de neige. Un bon déneigement, ça se fait en équipe... et votre collaboration fait toute la différence!

Voici quelques rappels pour nous aider à garder Saint-Sauveur accessible et sécuritaire tout l'hiver :

- Vos poubelles et vos bacs bleus et bruns doivent être disposés dans votre entrée et non dans l'emprise de rue. Ainsi, vous contribuez à l'efficacité du déneigement et vous protégez vos bacs et vos poubelles contre les accrochages.
- Pendant une tempête, évitez de laisser votre véhicule dans la rue. Nous vous rappelons que, du 15 novembre au 15 avril, le stationnement de nuit est interdit entre 2 h et 7 h.
- La neige ou la glace provenant de votre propriété ne doit pas être projetée dans la rue et sur les trottoirs. En aucun temps, elle ne doit être placée de l'autre côté de la rue.
- Les bornes d'incendie doivent être dégagées en tout temps, la neige ne doit pas les encombrer.
- Pour éviter d'endommager les équipements de déneigement, installez vos repères en béton ou en métal loin de la rue et assurez-vous que les aménagements paysagers n'empêtent pas sur l'emprise municipale.



Un déneigement plus vert

Saviez-vous que la Ville ajuste ses méthodes pour réduire son impact environnemental?

Le sel de voirie est désormais réservé aux routes principales à fort débit, tandis qu'un mélange d'abrasifs est utilisé dans les secteurs résidentiels, selon les besoins : intersections, pentes et courbes. Ce mélange d'abrasifs est composé à 70 % d'AB-10, une poussière de pierre comparable à du sable, qui se mèle de manière organique aux sols naturels, et à 30 % de pierre pour favoriser une meilleure adhérence.

De plus, grâce à une gestion plus précise des quantités épandues – nos camions sont équipés d'un système de contrôle automatisé – la consommation d'abrasifs a diminué de 15 % au cours des cinq dernières années.

Moins de sel, moins d'impact... mais toujours des routes sécuritaires!

Un réseau d'aqueduc plus fiable en 2026

À l'été 2026, un important chantier sera lancé afin de moderniser une partie du réseau d'aqueduc et d'égout. Ces interventions concernent quelques rues identifiées comme prioritaires. Les résidents de ces secteurs ont d'ailleurs reçu un sondage afin que nous puissions réduire au minimum l'étendue des entraves et leur durée.

Pourquoi ces travaux?

Les conduites d'eau potable et d'égout dans ce secteur datent pour la plupart des années 1947 à 1965. Elles ont bien servi, mais elles arrivent aujourd'hui à la fin de leur vie utile. Il est donc prioritaire de les remplacer afin d'assurer un service fiable pour les prochaines décennies.

Quels bénéfices pour les citoyens?

Même si les infrastructures ciblées sont situées sous terre, les citoyens pourront profiter de plusieurs avantages concrets :

- moins de risques de bris de service
- moins d'avis d'ébullition
- un réseau d'aqueduc plus fiable et sécuritaire

Bref, des investissements qui ne paraissent pas à l'œil nu, mais qui font toute la différence au quotidien !



En quoi consistent les travaux?

Ce chantier prévoit plusieurs interventions : excavation complète de la rue, remplacement des conduites souterraines, travaux de pavage et de terrassement. Un trottoir sera également aménagé sur l'avenue Lafleur Nord, entre la rue Principale et la rue Léonard. Enfin, des améliorations importantes seront apportées au réseau pluvial, notamment avec l'ajout d'une capacité de traitement et de rétention des eaux ainsi qu'avec le remplacement de la conduite d'émissaire pluvial entre les avenues Lafleur Nord et Chartier.

Quand se dérouleront-ils?

Les travaux principaux sont prévus de la mi-mai à novembre 2026. Par la suite, notre équipe reviendra au printemps 2027 pour finaliser le tout : deuxième couche de pavage, pose de gazon et finition. Ces interventions doivent s'échelonner de la mi-mai à la fin juin 2027.

Profiter de l'hiver, tout en protégeant la nature

Les Laurentides, avec leurs paysages enneigés et leurs stations renommées, attirent chaque année des milliers d'amateurs de sports d'hiver. Mais derrière cette beauté hivernale se cache une réalité fragile : les écosystèmes de montagne sont particulièrement sensibles aux impacts humains. Il est donc essentiel d'adopter des comportements responsables pour préserver cet environnement unique.

Pour limiter son empreinte, la mobilité douce est un excellent choix. Le ski de fond ou la raquette sont moins énergivores que le ski alpin qui nécessite l'utilisation de remontées mécaniques et de plus d'infrastructures par exemple. Ces activités douces laissent derrière nous une empreinte légère et respectueuse, tout en nous invitant à ralentir, à respirer et à savourer la beauté de l'hiver.

Comme le transport représente une part importante des émissions liées aux sports d'hiver, la pratique du covoiturage ou l'utilisation du réseau de transport d'autobus sont également fortement recommandées.



Protéger les écosystèmes de montagne passe aussi par de petits gestes simples sur le terrain :

- Demeurez sur les sentiers balisés afin de déranger le moins possible la faune et la flore des montagnes
- Ramassez tous vos déchets et ne laissez rien derrière vous
- Privilégiez les gourdes et contenants réutilisables pour limiter l'utilisation des emballages à usage unique
- Réparez votre équipement ou vos vêtements plutôt que de les remplacer
- Privilégiez l'achat d'équipement d'occasion
- Si possible, utilisez des cires et des produits biodégradables

Saviez-vous que?

- Les végétaux sont plus sensibles en montagne, car la saison est plus courte et généralement les sols sont moins fertiles et plus friables.
- Certaines espèces fauniques, dont la couleuvre à collier, utilisent les montagnes de ski pour hiberner sous un amas de roche ou de branches. Prenez également le temps de regarder autour de vous, vous verrez peut-être des pistes d'écureuils, de lièvres, voire de loutres sur votre chemin! Entre deux respirations, vous pourriez également entendre une mésange à tête noire chantée ou un pic-bois fouillant l'écorce des arbres à la recherche de nourriture.

Profiter de l'hiver, c'est aussi prendre soin de l'environnement. En adoptant ces gestes simples, chacun contribue à préserver les paysages et les écosystèmes qui font la richesse et la beauté de la Ville de Saint-Sauveur.

Une nouvelle étape pour la sécurité de notre communauté

Le 2 octobre dernier, une étape importante a été franchie à Saint-Sauveur avec la signature de la nouvelle convention collective de notre Service de sécurité publique et incendie. Cette entente marque un tournant pour la sécurité de tous puisqu'elle permettra d'assurer une présence opérationnelle 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sur l'ensemble du territoire.

Concrètement, cela signifie que nos pompiers pourront intervenir plus rapidement et plus efficacement en cas d'urgence, tout en offrant un accompagnement accru dans les efforts de prévention. Grâce à cet horaire à temps complet, la population bénéficiera non seulement d'une meilleure couverture en matière de sécurité publique, mais aussi d'un soutien encore plus solide lors de situations imprévues.



De gauche à droite : Lucka Plouffe (directeur du Service de sécurité publique et incendie), Étienne Desjardins et Alexis Tessier (pompiers), Samuel Hénault (capitaine), Olivier Dupuis, Jean-Pascal Larose, Sébastien Mathys et Julien Henri (pompiers), ainsi que Martin Cossette (chef aux opérations et à la formation).

Cette avancée est le fruit d'une collaboration constructive entre la Ville et son Service de sécurité publique et incendie, et elle reflète la volonté partagée de protéger la communauté et d'assurer le bien-être de chacun.

Elle confirme l'engagement de la Ville à offrir des services toujours plus efficaces, sécuritaires et adaptés aux besoins du milieu.

Une programmation de cours enrichie

La programmation de cours de la Ville est en expansion depuis plusieurs années avec l'intégration progressive de nouveaux cours et l'augmentation des inscriptions. En 2025, c'est plus de 140 cours qui ont été proposés parmi les trois sessions et il y a eu plus de 2 900 inscriptions. Il s'agit de cours culturels, récréatifs et sportifs, et ce, pour tous les âges.

Avec l'ouverture de la nouvelle école baptisée École de la Montagne, la Ville peut désormais compter sur de nouveaux espaces de loisirs. Cette infrastructure supplémentaire permettra à la Ville d'élargir son offre de cours et d'activités, et d'y accueillir encore plus de participants.

Le gymnase de la nouvelle école sera consacré aux activités sportives telles que le smashball, le pickleball, le volley-ball, le badminton et le basketball. Au fil des prochaines sessions, la programmation de cours en gymnase continuera d'être bonifiée.

Que vous souhaitiez rester actif, découvrir une nouvelle passion ou simplement partager de bons moments en groupe, la programmation bonifiée saura répondre à vos attentes. Cette expansion s'inscrit dans la volonté de la Ville de favoriser un mode de vie actif et de renforcer les liens entre les résidents de Saint-Sauveur.

Cette expansion s'inscrit dans la volonté de la Ville de promouvoir un mode de vie actif et de renforcer les liens sociaux.



La Ville poursuit son virage vert



La Ville de Saint-Sauveur tient à souligner son nouveau partenariat avec la SORAC (Société de récupération des appareils commerciaux), qui permet aux commerces et institutions de déposer leurs appareils réfrigérants en fin de vie à l'écocentre municipal. Ces équipements seront ensuite pris en charge gratuitement par la SORAC, contribuant ainsi à une gestion durable des matières et à la réduction des gaz à effet de serre.

Ce programme permet de détourner ces appareils des sites d'enfouissement, de récupérer jusqu'à 97 % de leurs composantes et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit d'une façon concrète de soutenir des pratiques durables et accessibles à toute la communauté.

Collecte de sapins de Noël

La Ville de Saint-Sauveur offre un service de collecte de sapins de Noël naturels. Celle-ci se déroulera le 9 janvier 2026. Il suffit de dégarnir votre sapin de toutes les décos, incluant la neige artificielle et les glaçons de plastique, qui nuisent au recyclage. Ensuite, vous n'avez qu'à déposer le sapin en bordure de rue, sur votre terrain, la veille de la collecte, et le tour est joué!



Décorer pour Noël de façon sécuritaire

Nous savons tous que Noël est magique, mais attention, il doit aussi être sécuritaire! Voici quelques petites astuces pour décorer de façon sécuritaire.

01. Assurez-vous que vos lumières sont en bon état et utilisez des rallonges certifiées pour l'intérieur ou l'extérieur, selon le cas.
02. Évitez de surcharger les prises électriques et éteignez les décorations avant de quitter la maison ou d'aller dormir.
03. Eloignez votre sapin naturel des sources de chaleur et gardez-le bien hydraté pour réduire les risques d'incendie.
04. Stabilisez vos décorations, surtout si vous avez des enfants ou des animaux, afin d'éviter les risques de blessures.



Disposition des bacs pendant l'hiver

Pour que vos matières résiduelles soient bien ramassées, il est essentiel de placer vos bacs correctement en bordure de rue, et en hiver, c'est encore plus important! Voici quelques consignes pour s'assurer que vos bacs seront bien vidés :

- Les bacs doivent se trouver dans votre entrée, à environ 1,5 m de la rue afin de ne pas nuire au déneigement.
- Laissez 50 cm de dégagement autour de chaque bac.
- Assurez-vous que vos bacs sont bien visibles et non enfouis sous la neige.
- Gardez le couvercle fermé.
- Orientez les poignées vers votre propriété.

Notez également qu'un sac ou surplus placé à l'extérieur du bac ne sera pas ramassé, et qu'un bac renversé ne sera pas vidé. Un bon positionnement aide à garder les rues propres et sécuritaires pour tous!



MA VILLE MES AVIS, MON S.A.C.



Restez informé grâce au S.A.C.

Le Service d'Avis aux Citoyens (S.A.C.) est votre outil essentiel pour recevoir rapidement les informations importantes qui vous concernent.

Réglementation

Collectes spéciales

Taxation

Communication citoyenne générale

Loisirs

Événements

Urgence

PERSONNALISEZ VOTRE S.A.C.

vss.ca/SAC

